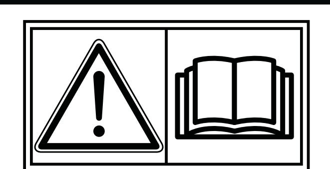




MANUEL D'UTILISATION / INSTRUCTIONS FOR USE

GROUPE ÉLECTROGÈNE / GENERATOR



MODÈLES / MODELS

CHALLENGER 3000
CHALLENGER 4000
CHALLENGER 5000
CHALLENGER 7000





MU_02GE_CHAL_30_40_50_70_FR_GB

FR

Nous vous remercions d'avoir fait l'acquisition d'un groupe électrogène WORMS.
Ce manuel traite de l'utilisation et de l'entretien des groupes électrogènes WORMS. Toutes les informations indiquées dans ce document sont établies à partir des données les plus récentes du produit, connues au moment de l'impression.

Vous devez accorder une attention particulière aux indications précédées des termes suivants :



Indique une situation dangereuse imminente. Si elle n'est pas évitée peut entraîner la mort ou de graves blessures.

⚠ ATTENTION

Cela indique qu'il existe de grands risques de lésions corporelles graves, de mort et d'endommagement de l'appareil, au cas où les instructions ne sont pas observées.

PRÉCAUTION

Cela indique qu'il existe des risques de lésions corporelles ou d'endommagement de l'appareillage, au cas où les instructions ne sont observées.

REMARQUE

Fournit une information utile.

Au cas où survient un problème, ou pour des questions concernant le groupe électrogène, prendre contact avec le fournisseur agréé ou un service après vente Robin.



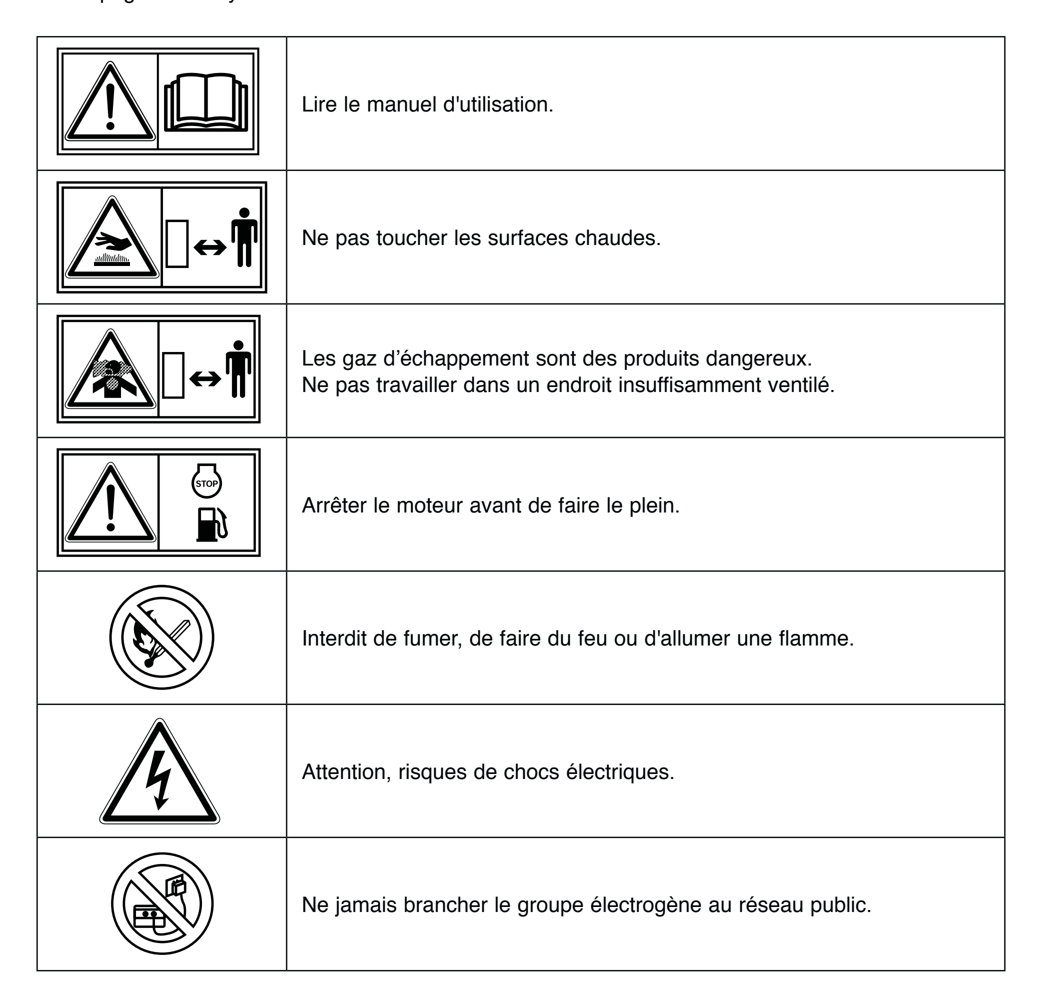
Un groupe électrogène est conçu pour fournir des performances sûres et fiables, s'il est utilisé conformément aux instructions. Ne mettre en marche le groupe électrogène qu'après avoir lu et bien compris les instructions. Autrement, les conséquences peuvent être des lésions corporelles, la mort ou l'endommagement de l'appareil.

SOMMAIRE



1. SYMBOLES ET LEUR SIGNIFICATION

Conformément à la réglementation européenne ISO standard, les produits et leurs modes d’emploi sont accompagnés des symboles énumérés dans le tableau suivant.



	Lire le manuel d'utilisation.
	Ne pas toucher les surfaces chaudes.
	Les gaz d’échappement sont des produits dangereux. Ne pas travailler dans un endroit insuffisamment ventilé.
STOP	Arrêter le moteur avant de faire le plein.
	Interdit de fumer, de faire du feu ou d'allumer une flamme.
	Attention, risques de chocs électriques.
	Ne jamais brancher le groupe électrogène au réseau public.

	Marche (Commutateur du moteur)	***P*** r	Puissance nominale (kW)
	Arrêt (Commutateur du moteur)	***f*** r	Fréquence nominale (Hz)
	Courant alternatif	***H*** max	Altitude maximum du lieu par rapport au niveau de la mer (m)
	Courant continu	***COP***	Puissance continue (kW)
	Positif (polarité positif)	***U*** r	Tension nominale (V)
	Négatif (polarité négatif)	***T*** max	Température ambiante maximum (°C)
	Position ARRÊT d'une commande poussoir type bistable	COS φ	Facteur de puissance
	Position MARCHE d'une commande poussoir type bistable	***I*** r	Intensité nominale (A)
	Terre	**m**	Masse (kg)
	Fusible		
	Huile moteur		
	Ajouter de l'huile		
	Charge batterie		
	Starter (Aide au démarrage à froid)		
	Démarrage du moteur (Démarreur électrique)		
	Arrêt moteur		
	Carburant		
	Haut régime		
	Ralenti		

2. MESURES DE SÉCURITÉ

 Ne pas mettre le groupe électrogène en marche à proximité de carburant, gaz ou tout autre produit inflammable. Cela risque, en effet, de provoquer une explosion ou un incendie.

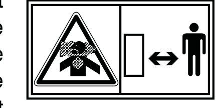


 Ne pas remplir le réservoir de carburant lorsque le moteur est en marche. Ne pas fumer ou allumer une flamme vive à proximité du réservoir de carburant. Au cours du remplissage, veiller à ce que le carburant ne se répande pas. Si le carburant se répand, l'éliminer ou le laisser sécher avant de démarrer le moteur.



 Ne pas mettre de substances inflammables au voisinage du groupe électrogène. S'assurer qu'il n'y a pas de carburant, d'allumettes, de poudre explosive, de chiffons imbibés d'huile, de paille, de déchets ou autres produits inflammables au voisinage du groupe électrogène.

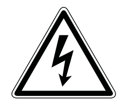
 Ne pas faire fonctionner le groupe électrogène dans une pièce, une grotte, un tunnel ou autre enceinte qui n'est pas suffisamment aérée. **Le groupe électrogène doit toujours fonctionner dans un lieu bien aéré**, sinon le moteur peut connaître une surchauffe et mettre en danger la vie des personnes du fait du monoxyde de carbone présent dans les gaz d'échappement. Le groupe électrogène doit être placé au moins à 1 mètre d'une construction ou d'un bâtiment. Si le groupe électrogène est utilisé à l'intérieur, la pièce doit être bien aérée et on doit observer une extrême prudence par rapport à l'évacuation des gaz d'échappement. Lorsqu'il est installé dans un local ventilé, les exigences supplémentaires pour la protection contre l'incendie et l'explosion doivent être observées. Négliger de telles procédures peut entraîner la mort des utilisateurs et/ou les tiers personnes se trouvant à proximité.



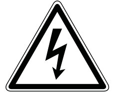
 Le groupe électrogène ne doit être ni encastré ni placé dans un coffre. Le groupe électrogène possède un système de refroidissement à air forcé et peut surchauffer s'il est enfermé. Si le groupe électrogène est recouvert pour être protégé contre les effets climatiques lorsqu'il n'est pas en service, s'assurer que la protection soit retirée et éloignée lors de la remise en service du groupe électrogène.

 Le groupe électrogène doit fonctionner sur un sol horizontal. Il n'est pas indispensable de faire confectionner un support spécial pour le groupe électrogène. Cependant, sur un sol irrégulier, le groupe électrogène connaîtra des vibrations, il faut donc choisir un sol plat, sans irrégularités de la surface. Si le groupe électrogène se trouve penché ou s'il est déplacé alors qu'il est en marche, le carburant peut se répandre et/ou le groupe électrogène peut se renverser et provoquer ainsi une situation dangereuse. La lubrification du moteur du groupe électrogène ne peut pas s'effectuer correctement si la pente du sol dépasse les 20° d'inclinaison. Une mauvaise utilisation peut provoquer un blocage du piston alors que l'huile se trouve à son niveau le plus élevé.

 Faire attention au câblage et aux rallonges reliant le groupe électrogène à l'appareillage raccordé. Si le fil se trouve sous le groupe électrogène ou s'il vient en contact avec une partie en vibration, le fil peut se rompre et provoquer un incendie, le groupe électrogène peut brûler, ou occasionner un choc électrique. Il est nécessaire de remplacer sans attendre les fils endommagés ou usés.



 Ne pas faire fonctionner le groupe électrogène sous la pluie, dans des conditions humides, ou avec des mains mouillées. L'utilisateur peut subir un choc électrique sévère si le groupe électrogène est trop mouillé par suite de pluie ou de neige.



 Si le groupe électrogène est mouillé, il faut bien le sécher avant de le mettre en service. Ne jamais verser de l'eau sur le groupe électrogène ni le laver à l'eau.

 S'assurer, à chaque utilisation, que toutes les procédures nécessaires de mise à la terre de l'appareillage électrique ont été respectées. Négliger de telles procédures peut être fatal.

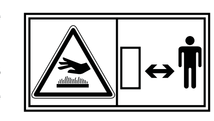
 Ne pas brancher le groupe électrogène sur le réseau car un tel branchement peut court-circuiter le groupe électrogène ou provoquer des chocs électriques. Utiliser un interrupteur de transfert pour le branchement sur le circuit usuel. Dans les cas particuliers où la connexion de réserve aux réseaux électriques existants est prévue, elle doit être réalisée uniquement par un électricien qualifié qui doit prendre en considération les différences de fonctionnement de l'équipement, suivant que l'on utilise le réseau de distribution publique ou le groupe électrogène.



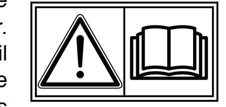
 Ne pas fumer en manipulant la batterie. La batterie dégage de l'hydrogène inflammable qui peut exploser au contact d'étincelles électriques ou d'un feu ouvert. S'assurer que la pièce est bien aérée et qu'il n'y a pas d'étincelles ou de flamme vive en manipulant la batterie.



 Le moteur est extrêmement chaud au cours de l'utilisation du groupe électrogène et le reste ensuite pendant un temps assez long. Tout matériau inflammable doit être éloigné du groupe électrogène. Veiller à ne pas toucher les parties chaudes du moteur, notamment la partie comprenant le silencieux, car autrement on risque des brûlures graves.



 Enfants et curieux doivent être maintenus à une bonne distance de sécurité de la zone de travail. Il est d'une importance essentielle de savoir utiliser en toute sécurité et correctement l'outil ou l'appareillage électrique à employer. Tous les utilisateurs doivent lire, comprendre et suivre le manuel de l'outil ou l'appareillage. Les applications et limites de l'outil ou de l'appareillage doivent être connues. Suivre toutes les indications mentionnées sur les étiquettes et les avertissements. Conservez les manuels d'instructions en lieu sûr en vue d'une consultation ultérieure.



 Employer exclusivement des rallonges «Homologuées» conforme à la CEI 245-4. Si un outillage ou un appareil est utilisé à l'extérieur, seules les rallonges portant la mention « approprié à l'usage extérieur » doivent être utilisées. Ranger les rallonges dans un lieu sec et bien aéré.

 Si le groupe électrogène n'est pas utilisé, il doit être débranché; l'outillage et les appareils doivent être également débranchés avant qu'il ne soit nettoyé, ou lorsque des interventions de maintenance, réglages ou montage d'accessoires ne soient effectués.

3. DONNÉES TECHNIQUES

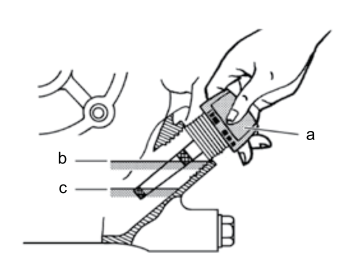
		CHALLENGER 3000	CHALLENGER 4000	CHALLENGER 5000	CHALLENGER 7000
Puissance maximum (230 V MONO)		2,5 kW	3,2 kW	4,3 kW	7,0 kW
Puissance assignée		2,1 kW	2,6 kW	3,4 kW	5,0 kW
Facteur de puissance		1			
Intensité maximale		10,9 A	13,9 A	18,7 A	30,4 A
Température ambiante maximum		40 ° C			
Altitude maximum sur site		1000 m			
ALTERNATEUR	Tension nominale	230 V Monophasé			
	Type de l'alternateur	Avec bague, 2 pôles			
	Régulation de tension	AVR			
	Fréquence	50 Hz			
	Équipements	2 prises monophasées IP44 10/16 A Schuko			
	Protection	Prises protégées par un Disjoncteur thermique			
MOTEUR	Modèle du moteur	EX 17	EX 21	EX 27	EX 40
	Type du moteur	4 Temps essence OHC			
	Refroidissement	Par air			
	Puissance maximum	5,7 CV 4000 tr/mn	7 CV 4000 tr/mn	9 CV 4000 tr/mn	14 CV 3600 tr/mn
	Cylindrée	169 cm^3	211 cm^3	265 cm^3	404 cm^3
	Carburant	Essence sans plomb 95			
	Capacité du réservoir	15 Litres	15 Litres	27 Litres	30 Litres
	Autonomie (3/4 de la puissance continue)	18 h 20	11 h 50	21 h 14	20 h 03
	Démarrage	Lanceur à retour automatique			
	Sécurité Manque d'huile électroniq.	En série			
Jauge Carburant		En série	En série	En série	En série
Compteur horaire		En série	En série	En série	En série
Voltmètre		En série	En série	En série	En série
Châssis		Enveloppant en acier mécanosoudé avec arceaux de préhension			
Dimensions LxlxH (mm)		615x450x520	615x450x520	720x525x610	720x525x610
Poids net à sec		43 kg	47 kg	65 kg	78 kg
Poids brut emballé		46 kg	50 kg	68 kg	81 kg
Kit brouette		En option	En option	En option	En option

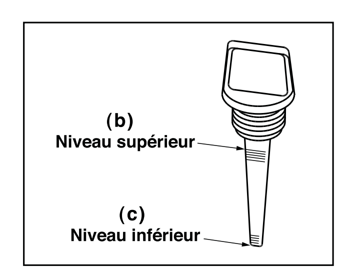
4. CONTRÔLES AVANT LA MISE EN MARCHE

4.1. CONTRÔLE DU NIVEAU D'HUILE POUR MOTEUR

Avant que l'huile ne soit contrôlée ou remplie, s'assurer que le groupe électrogène se trouve sur une surface stable et plane et que le moteur soit à l'arrêt.

- Retirer le bouchon de remplissage d'huile (a) et vérifier le niveau d'huile pour moteur.





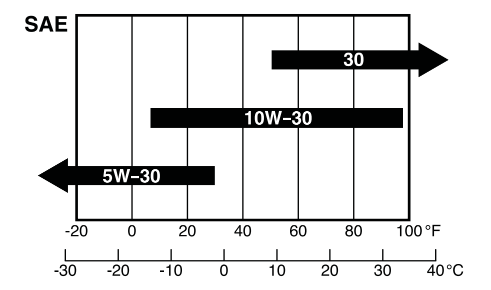
- Si le niveau d'huile est inférieur au niveau le plus bas (c), le carter d'huile doit être rempli avec de l'huile appropriée (voir tableau) jusqu'au trait qui indique le niveau supérieur (b). Ne pas visser le bouchon de remplissage d'huile pendant la vérification du niveau d'huile.

Contenance d'huile	NIVEAU SUPÉRIEUR
CHALLENGER 3000	0,6 L
CHALLENGER 4000	
CHALLENGER 5000	1,0 L
CHALLENGER 7000	1,2 L

- Remplacer l'huile lorsqu'elle est encrassée (voir la partie traitant des modalités d'entretien).

HUILE CONSEILLÉE POUR MOTEUR :

Utiliser de l'huile de classe SE (classification API) ou une huile de classe supérieure.
SAE 10W-30 ou **10W-40** est conseillée pour un usage général à toutes températures. Si l'huile utilisée est monograde, il faut choisir la bonne viscosité pour une température moyenne ambiante, en fonction de la saison.

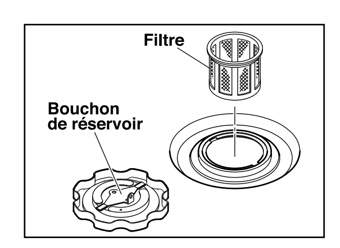


4.2. CONTRÔLE DU NIVEAU DE CARBURANT

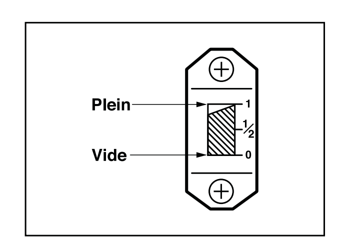
⚠ ATTENTION

Ne jamais ouvrir le bouchon du réservoir pendant que le moteur est en marche. Ne jamais remplir le réservoir de carburant en fumant ou si au voisinage, se trouve une flamme vive ou autres conditions susceptibles de provoquer un incendie.

Contrôler le niveau d'essence sur la jauge (disponible sur les versions grand réservoir). Si le niveau de carburant est trop bas, il doit être complété par de l'essence sans plomb 95. Ne pas oublier d'installer un filtre sur le col de remplissage avant de faire le plein de carburant.



Contenance du réservoir de carburant : voir tableau page 8.



⚠ ATTENTION

- S'assurer que vous avez bien relu tous les avertissements afin de prévenir tout risque d'incendie.
- Ne pas remplir le réservoir lorsque le moteur est en marche ou chaud.
- Fermer le robinet du réservoir avant de faire le plein.
- Veiller à ne pas introduire dans le carburant la poussière, les salissures, l'eau ou autres corps étrangers.
- Bien nettoyer le carburant répandu avant de démarrer le moteur.
- La présence de flammes vives doit être exclue.

4.3. CONTRÔLE DES COMPOSANTS

Avant de faire démarrer le moteur, vérifier les points suivants :

- Fuite de carburant provenant du tuyau de carburant etc.;
- Le serrage des boulons et écrous;

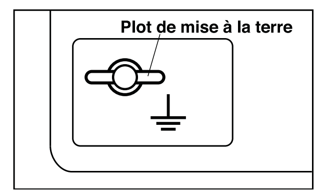
- Endommagement ou rupture des pièces;
- Si le groupe électrogène ne repose pas sur ou contre un câblage quelconque;
- Contrôler l'environnement du groupe électrogène.

⚠ ATTENTION

- S'assurer que vous avez bien relu tous les avertissements afin de prévenir tout risque d'incendie.
- Veiller à ce que le voisinage du groupe électrogène soit exempt de matière inflammable ou dangereuse.
- Veiller à ce que le groupe électrogène soit placé au moins à 1 mètre du bâtiment ou autre construction.
- Ne laisser le groupe électrogène fonctionner que dans un environnement sec et bien aéré.
- Le tuyau d'échappement ne doit pas être obstrué par des corps étrangers.
- Veiller à ce que le groupe électrogène soit éloigné de toute flamme vive. Ne pas fumer.
- Placer le groupe électrogène sur une surface plane et stable.
- Ne pas obstruer les conduits d'air du groupe électrogène avec du papier ou autre matériau.

4.4. MISE À LA TERRE DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

- Avant toute utilisation, la borne de terre du groupe électrogène situé sur le tableau doit être connectée à la terre.
- Pour mettre le groupe électrogène à la terre, la connexion de mise à la terre doit être raccordée à la borne de masse qui doit être piquée dans la terre ou à un conducteur qui est déjà mis à la terre.
- Si un tel conducteur ou électrode de terre n'est pas disponible, la connexion destinée à la mise à la terre du groupe électrogène doit être reliée à la borne de mise à la terre de l'outillage ou de l'appareil électrique utilisé.



4.5. MODÈLE À DÉMARRAGE ÉLECTRIQUE (EN OPTION)

La batterie est chargée et sèche, ce qui signifie qu'elle peut être mise en service immédiatement après avoir été remplie d'acide, mais il est préférable pour la longévité et la performance de la batterie, de la soumettre à une charge lente.

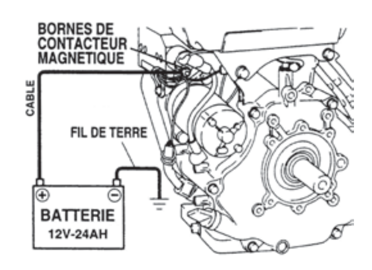
1. Juste avant le remplissage enlever le bouchon plastique et connecter le tuyau au raccord de sortie.
2. Enlever les bouchons de remplissage et faire le plein d'électrolyte jusqu'au niveau maxi indiqué sur la batterie.
3. Laisser la batterie se reposer un moment après le remplissage (environ 1/2h) avant de la mettre en charge. Si le niveau de l'électrolyte a chuté, refaire le niveau.

4. Si besoin, remettre la batterie en charge. La charge se fait les bouchons de remplissage dévissés.
5. Enlever les prises et laver l'électrolyte qui a coulé sur la batterie. La batterie est alors prête à servir.

POUR LE CÂBLAGE

1. Fixer le câble positif qui est relié au démarreur à la borne positive de la batterie.

2. Brancher le câble négatif qui est fixé au bloc moteur à la borne négative de la batterie.



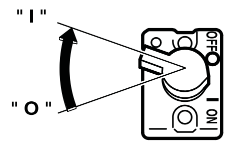
5. PROCÉDURES DE MISE EN MARCHE

⚠ ATTENTION

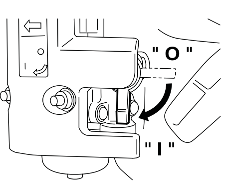
Avant que le groupe électrogène ne soit mis en service, vérifier le niveau d'huile comme indiqué plus haut à la page 9. Ne jamais dérégler le levier d'accelérateur réglé en usine.

5.1. DÉMARRAGE DU MOTEUR

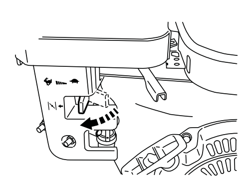
1. Mettre le commutateur moteur en position « I » (ON) (MARCHE).



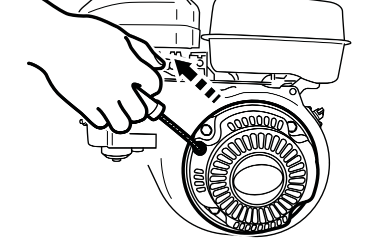
2. Ouvrir le robinet de carburant.



3. Si le moteur est froid, tirer la manette de starter à fond ⍀.



[MODÈLE À LANCEUR À RETOUR AUTOMATIQUE]



- Tirer doucement la corde du lanceur jusqu'à sentir une résistance. C'est le point de «compression».
- Remettre la corde en position initiale, puis tirer rapidement.

Si le moteur ne démarre pas après plusieurs essais, recommencer les opérations précédentes après avoir ramené le starter en position ouverte.

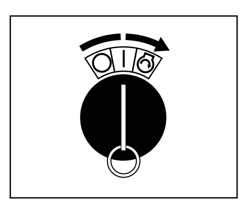
- Ne pas tirer entièrement la corde.
- Après le démarrage du moteur, la corde du lanceur doit retrouver sa position initiale. Pour cela accompagner la poignée jusqu'au lanceur.

Une fois que le moteur a démarré, le starter doit être mis doucement sur la position «OUVERT».

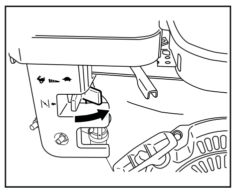
Laisser le moteur chauffer pendant quelques minutes sans charge.

[MODÈLE À DÉMARRAGE ÉLECTRIQUE]

1. Insérer la clé dans le contacteur et la tourner en direction de la position «I» (Marche). Faire tourner la clé vers la droite (START) pour démarrer le moteur.



2. Après avoir démarré le moteur, tourner le levier de starter progressivement pour ouvrir les gaz et le maintenir sur la position d'ouverture complète. Ne pas ouvrir immédiatement à fond le levier de starter lorsque le moteur est froid ou que la température ambiante est basse car le moteur risquerait de caler. Laisser le moteur chauffer pendant quelques minutes sans charge.



⚠ ATTENTION

- Ne pas laisser le démarreur électrique en contact pendant plus de 5 secondes de suite, même si le moteur ne démarre pas;
- Si le moteur ne démarre pas, attendre environ 10 secondes avant de recommencer;
- Ne jamais mettre la clé du contacteur en position START lorsque le moteur est en marche.

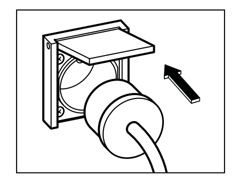
5.2. UTILISATION DU COURANT ÉLECTRIQUE

COURANT ALTERNATIF

Ce groupe électrogène a été testé et ajusté avec soin à l'usine. Si le groupe électrogène ne produit pas la tension spécifiée, prendre contact avec le concessionnaire Robin ou le service après-vente le plus proche.

Éteindre l'(les) interrupteur(s) de l'(des) appareil(s) électrique(s) avant qu'ils ne soient branchés sur le groupe électrogène.

Introduire la (les) fiche(s) de l'(des) appareil(s) électrique(s) dans la connexion.



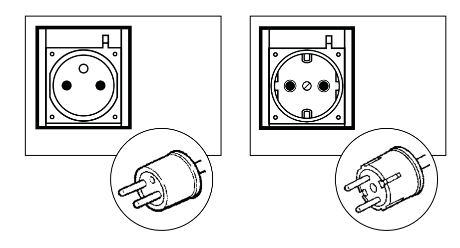
⚠ ATTENTION

S'assurer, que le groupe électrogène soit mis à la terre, ainsi que l'appareillage électrique. La non-mise à la terre de l'appareil peut provoquer des chocs électriques.

- Vérifier l'ampérage des prises de courant et s'assurer que le courant n'est pas à un ampérage supérieur à la valeur spécifiée.
- S'assurer que la puissance totale de tous les appareils ne dépasse pas la puissance nominale du groupe électrogène.

⚠ ATTENTION

Ne pas introduire de corps étrangers dans les prises de courant.



REMARQUE

Ce groupe électrogène est équipé d'un disjoncteur thermique qui agit en tant que sécurité de surcharge. Si la distribution du courant électrique est interrompue en cours d'utilisation, ceci peut être dû à une surcharge qui provoque le déclenchement du disjoncteur thermique ou à l'un des appareils qui est défectueux. Dans ce cas, attendre quelques instants, supprimer la cause de la surcharge puis réarmer le disjoncteur thermique en poussant le bouton situé à proximité des prises de sortie.

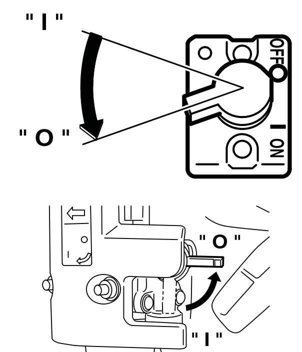
6. ARRÊT DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

1. Éteindre les appareils alimentés par le groupe électrogène puis débrancher les prises de courant.

2. Laisser tourner le moteur sans charge pendant environ 3 mn, afin de laisser refroidir le moteur.

3. Mettre le commutateur moteur en position «O» (ARRÊT).

4. Fermer le robinet de carburant.



7. SECURITÉ MANQUE D'HUILE

- La sécurité d'huile contrôle la diminution du niveau d'huile dans le carter et arrête automatiquement le moteur lorsque le niveau d'huile se trouve en-deçà d'un niveau préalablement défini.
- Si le moteur s'est automatiquement arrêté, le groupe électrogène doit être coupé et le niveau d'huile doit être contrôlé. Remplir d'huile pour moteur jusqu'au niveau maximal (voir page 9) et redémarrer le moteur.

REMARQUE

Si le moteur ne démarre pas au moyen de la procédure habituelle, prendre contact avec le concessionnaire Robin ou le service après-vente le plus proche.

8. INFORMATIONS SUR LA PUISSANCE

Certains appareils ont besoin de plus de courant pour pouvoir démarrer. Cela signifie que la quantité d'électricité dont l'appareil a besoin pour pouvoir démarrer peut être supérieure à la quantité de courant nécessaire au fonctionnement de l'appareil. Les appareils et outils électriques possèdent normalement une étiquette sur laquelle sont indiqués leur Tension (V), Cycles (Hz), Intensité de courant (A) et leur Puissance électrique (W), nécessaires au fonctionnement de l'appareil ou l'outil. Pour des questions sur certains appareils ou outils électriques, prendre contact avec le revendeur ou le service de maintenance/réparation le plus proche.

- Les charges électriques (les lampes à incandescence ou les plaques chauffantes) ont besoin de la même intensité aussi bien à la mise en marche que pendant l'utilisation.
- Des charges du type lampes fluorescentes demandent de 1,2 à 2 fois la puissance indiquée pour la mise en route.
- Les charges pour les lampes à mercure demandent de 2 à 3 fois la puissance indiquée pour la mise en route.
- Les moteurs électriques exigent une grande quantité de courant au démarrage. La puissance nécessaire dépend du type de moteur et de l'utilisation de ce moteur. Dès que le moteur atteint sa

FR

vitesse nominale de rotation l'appareil ne consomme plus que 30 à 50% seulement de cette intensité de démarrage pour continuer à fonctionner.

- La plupart des appareils électriques ont besoin de 1,2 à 3 fois plus d'intensité pour marcher au cours d'une utilisation en charge. Ainsi, un groupe électrogène de 5,0 kW fournit du courant à un outil électrique de 1,8 à 4,0 kW.
- Des charges comme les pompes immergées et les compresseurs à air exigent une très grande intensité pour démarrer. Ils ont besoin d'une intensité 3 à 5 fois plus élevée que l'intensité normale pour pouvoir démarrer. Un groupe électrogène de 5,0 kW peut par exemple actionner seulement une pompe de 1,0 à 1,7 kW.

REMARQUE

Le tableau ci-dessous est donné uniquement à titre indicatif. Vérifier sur votre appareil la bonne intensité. Pour déterminer l'intensité totale nécessaire à un appareil ou outil électrique donné, le nombre indiquant la tension (V) de l'appareil/outil doit être multiplié par le nombre d'ampères (A) du même appareil/outil. Ces informations se trouvent sur la plaque constructeur des appareils et outils électriques.

Exemples d'applications conseillées en groupe électrogène				
	CHALLENGER 3000	**CHALLENGER 4000**	**CHALLENGER 5000**	**CHALLENGER 7000**
Lumière à incand. - Halogènes - Chauffage	2,5 kW	3,2 kW	4,3 kW	7,0 kW
Néons - Lumière basse conso	1,2 kW	1,7 kW	2,1 kW	3,5 kW
Meuleuse	1,5 kW	2,0 kW	2,7 kW	4,4 kW
Pompe à piston airless	1,2 kW	1,7 kW	2,1 kW	3,5 kW
Compresseur d'air	0,8 kW	1,1 kW	1,4 kW	2,3 kW
Moteur électrique à vide	1,5 kW	2,0 kW	2,7 kW	4,4 kW
Refrigerateur - Congelateur	0,75 kW	1,0 kW	1,4 kW	2,3 kW

CHUTE DE TENSION DANS LES RALLONGES ÉLECTRIQUES

Si une longue rallonge est utilisée pour relier un appareil ou un outil au groupe électrogène, une certaine quantité de cette tension se perd dans la rallonge, qui de ce fait, diminue la tension efficace disponible pour l'appareil ou l'outillage.

Le tableau ci-dessous a été préparé pour illustrer la chute de tension approximative quand le générateur est raccordé à un outil par un câble d'environ 100 mètres de long.

Section	No. de calibre A.W.G.	Courant admissible	Nb. de brins / Ø d'1 brun	Résistance	Ampérage (A)							
mm^2	No.	A	No./mm	/100m	1 A	3 A	5 A	8 A	10 A	12 A	15 A	
0,75	18	7	30/0.18	2,477	2,5V	8V	12V	-	-	-	-	Chute de tension
1,27	16	12	30/0.18	1,486	1,5V	5V	7,5V	12V	15V	18V	-	
2,0	14	17	37/0.26	0,952	1V	3V	5V	8V	10V	12V	15V	
3,5	12 à 10	23	45/0.32	0,517	-	1,5V	2,5V	4V	5V	6,5V	7,5V	
3,5	10 à 8	35	70/0.32	0,332	-	1V	2V	2,5V	3,5V	4V	5V	

9. CALENDRIER D'ENTRETIEN

Chaque jour (8 h)	● Contrôler tous les composants indiqués dans « contrôles avant la mise en marche ». ● Vérifier et refaire le plein d'huile et de carburant.
Toutes les 50 h	● Laver l'élément filtrant en mousse du filtre à air, plus souvent s'il est utilisé dans un environnement sale et poussiéreux. ● Contrôler l'état du filtre en papier. Ne jamais le laver.
Toutes les 100 h	● Remplacer l'huile, plus souvent si elle est employée dans un environnement sale et poussiéreux. ● Contrôler la bougie, la nettoyer si nécessaire.
Toutes les 200 h	● Changer l'élément du filtre à air. ● Nettoyer le filtre et la cuve du robinet de carburant. ● Nettoyer et régler l'écartement des électrodes de la bougie. ● Remplacer l'huile moteur (plus souvent en cas d'utilisation en milieu sale ou poussiéreux.
Toutes les 300 h	● Vérifier et régler le jeu de soupape.
Toutes les 500 h	● Nettoyer la calamine de la culasse. ● Nettoyer la tête du cylindre. ● Changer les silent blocs en caoutchouc du moteur.
Toutes les 1000 h (2 ans)	● Contrôler les pièces du tableau de commande. ● Contrôler le rotor et le stator. ● Changer les silent blocs en caoutchouc du moteur. ● Faire réviser le moteur. ● Remplacer les tuyaux de carburant.

REMARQUE

- Les interventions d'entretien demande la compétence d'un personnel qualifié;
- Le calendrier d'entretien est donné à titre indicatif. Dans des conditions sévères, augmenter la fréquence des entretiens;
- L'huile doit être changée la première fois après vingt (20) heures d'utilisation. Ensuite, l'huile doit être changée toutes les 100 heures. Avant que l'huile ne soit changée, on doit trouver le moyen le plus approprié pour évacuer l'huile usagée. Ne jamais jeter cette huile dans les égouts, dans le jardin, ou dans des cours d'eau ouverts. Les règlements locaux en matière de rejets et d'environnement donnent à ce propos des instructions détaillées.

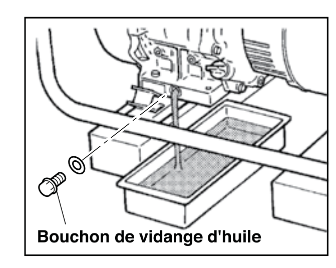
10. MODALITÉS D’ENTRETIEN

10.1. CHANGEMENT DE L’HUILE POUR MOTEUR

- Changer d’huile pour moteur toutes les 100 heures (pour un moteur neuf, l’huile doit être changée, une première fois, après 20 heures).

1. Laisser l’huile s’écouler en enlevant le bouchon de vidange et le bouchon de remplissage d’huile pendant que le moteur est chaud.

2. Remettre le bouchon de vidange et remplir le moteur avec de l’huile jusqu’à ce que le niveau maximal sur le bouchon de remplissage soit atteint.



- Utiliser de l’huile neuve de haute qualité jusqu’au niveau spécifié. Si de l’huile sale ou de qualité inférieure est utilisée ou si la quantité d’huile pour moteur n’est pas suffisante, le moteur sera endommagé et sa durée de vie considérablement réduite.

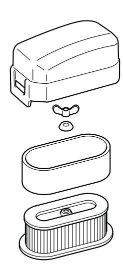
10.2. ENTRETIEN DU FILTRE À AIR

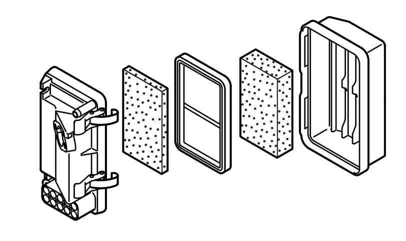
Un élément de filtre à air encrassé peut être la cause d’un démarrage difficile, d’une perte de puissance, d’un mauvais fonctionnement du moteur et d’une usure particulièrement prématurée du moteur. Toujours garantir la propreté de l’élément du filtre à air.

ÉLÉMENT TYPE DOUBLE À MOUSSE D’URÉTHANE

- **MOUSSE D’URÉTHANE** : laver et nettoyer la mousse d’uréthane en procédant à l’aide d’un détergent. Après le nettoyage, sécher. Nettoyer l’élément en mousse d’uréthane toutes les 50 h d’utilisation.

- **ÉLÉMENT EN PAPIER** : nettoyer en tapotant doucement pour éliminer saletés et poussières. Il est également possible de laver l’élément en papier à l’eau et de le sécher. Ne jamais utiliser d’huile. Nettoyer l’élément en papier toutes les 50 heures de fonctionnement et le changer toutes les 200 heures.





Nettoyer et changer plus souvent les éléments du filtre à air si le moteur est utilisé en environnement poussiéreux.

ATTENTION

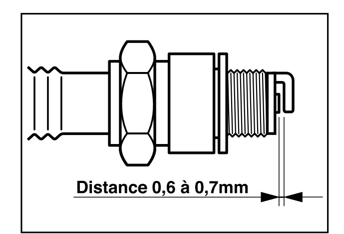
Type d'élement de mousse d'uréthane : enlever l'élément et le laver dans du kérosène ou du carburant Diesel. Puis, le saturer dans un mélange de 3 parts de kérosène ou de Diesel et 1 part d'huile à moteur. Presser l'éléments pour enlever le mélange et l'installer dans le filtre à air.

DANGER

Interdit de faire du feu.

10.3. NETTOYAGE ET RÉGLAGE DE LA BOUGIE

1. Si la bougie est encrassée par de la calamine, cette dernière doit être enlevée à l'aide d'un nettoyant pour bougies ou d'une brosse d'acier.
2. Régler l'écartement des électrodes à 0,6 à 0,7 mm.

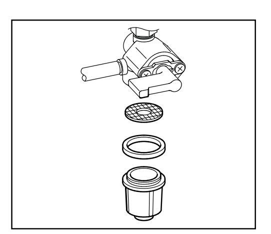


	BOUGIE
CHALLENGER 3000	NGK BR-6HS
CHALLENGER 4000	
CHALLENGER 5000	
CHALLENGER 7000	

10.4. NETTOYAGE DE LA COUPELLE À CARBURANT

Salissures et eau sont éliminées par le filtre à carburant :

1. Retirer la tête du filtre puis jeter l'eau et les salissures.
2. Nettoyer la tête du filtre avec de l'essence.
3. Fixer solidement la tête sur l'appareil et s'assurer qu'il n'y a pas de fuite de carburant.



FR

11. PRÉPARATION AU STOCKAGE

La procédure suivante doit être suivie avant que votre groupe électrogène ne soit stocké pour une période de 6 mois et plus :

- Laisser s'écouler prudemment le carburant hors du réservoir en débranchant le tuyau de carburant. L'essence qui demeure dans le réservoir, après un certain temps, risquerait de perdre sa qualité, et de ce fait rendra plus difficile le démarrage du moteur ;
- Retirer la cuve du carburateur et vidanger le carburateur ;
- Vidanger l'huile du moteur, refaire le niveau ;
- Vérifier si des boulons et des vis se sont desserrés et si besoin est, les resserrer ;
- Nettoyer à fond le groupe électrogène au moyen d'un chiffon imbibé d'huile.

⚠ ATTENTION

NE JAMAIS UTILISER D'EAU POUR NETTOYER LE GROUPE ÉLECTROGÈNE !

- Tirer la corde du lanceur jusqu'à sentir une résistance puis laisser cette corde dans cette position.

- Débrancher le capuchon de bougie, tourner doucement le moteur jusqu'au moment où celui-ci arrive en compression, on sent alors une résistance, ceci permet d'avoir les soupapes fermées et d'éviter l'oxydation de celles-ci.

- Stocker le groupe électrogène dans une pièce bien aérée et sèche.

12. SOLUTIONS DES PROBLÈMES

Si, malgré plusieurs tentatives, le moteur du groupe électrogène refuse de démarrer ou si l'électricité n'est pas disponible à la sortie, le tableau ci-dessous doit être consulté.

Si le groupe électrogène ne démarre toujours pas ou si l'électricité n'est pas générée, prendre contact avec le concessionnaire Robin ou le service apres-vente le plus proche pour plus d'informations et les mesures à prendre.

12.1. SI LE MOTEUR REFUSE DE DÉMARRER :

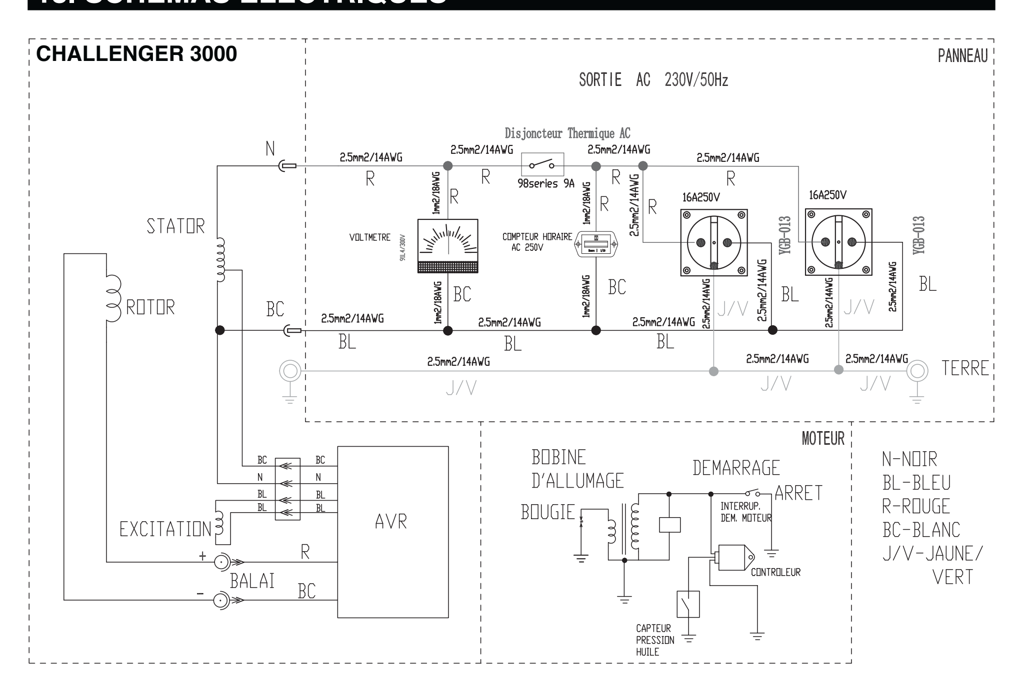
Vérifier si le robinet de carburant est ouvert.	Ouvrir le robinet de carburant s'il est fermé.
Vérifier le niveau de carburant.	Remplir le réservoir si ce dernier est vide, veiller à ne pas trop le remplir.
Vérifier si la manette du starter se trouve dans la bonne position.	Mettre la manette du starter sur la position fermée («FERMER»).
Vérifier si le commutateur du moteur se trouve dans la bonne position.	Éteindre l'interrupteur de l'appareil relié et retirer la fiche hors de la connexion au cas où l'appareil est branché.
Vérifier si le groupe électrogène est relié à un appareil.	Éteindre l'interrupteur de l'appareil relié et retirer la fiche hors de la connexion au cas où l'appareil est branché.
Vérifier si la bougie n'est pas encrassée.	Retirer la bougie et nettoyer les électrodes.
Vérifier si le capuchon de la bougie ne s'est pas détaché.	Remettre le capuchon de la bougie si ce dernier s'est détaché.

12.2. SI L'ÉLECTRICITÉ N'EST PAS GÉNÉRÉE À LA SORTIE :

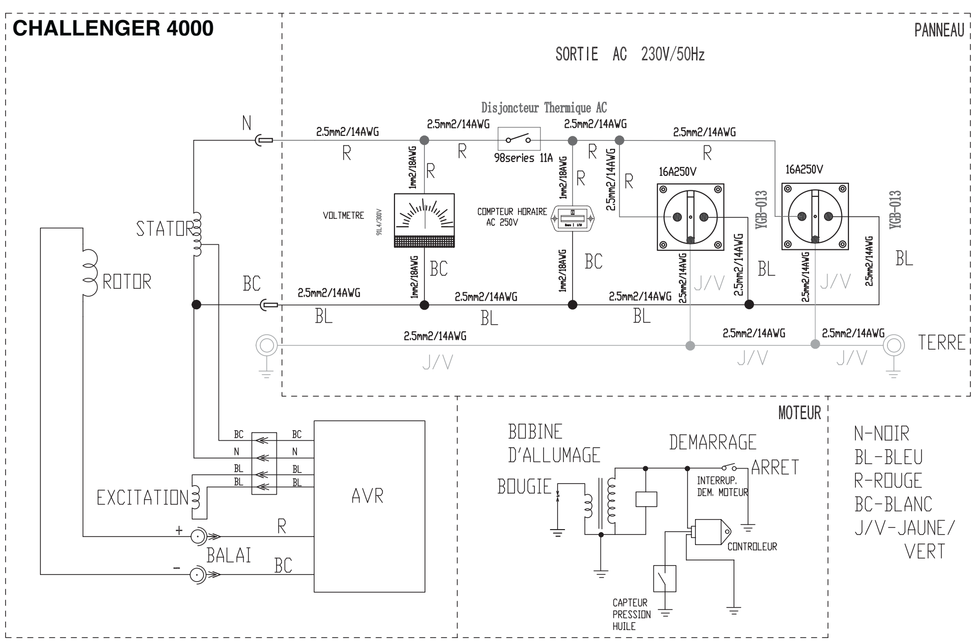
Vérifier que le disjoncteur sans fusible se trouve en position «I» (MARCHE)	Vérifier que l'ampérage total de l'appareillage électrique n'excède pas les limites admissibles et que l'appareil n'est pas défectueux puis mettre le disjoncteur sans fusible en marche (position « I »). Si le disjoncteur se déclenche à nouveau, consulter le service après-vente le plus proche.
Vérifier le bon raccordement de la prise de courant.	Serrer les connexions si besoin est.
Vérifier que le moteur a été démarré alors qu'un appareil était déjà raccordé au générateur.	Couper l'interrupteur sur l'appareil et débrancher le câble de la prise. Rebrancher après avoir mis le générateur en marche.

13. SCHÉMAS ÉLECTRIQUES

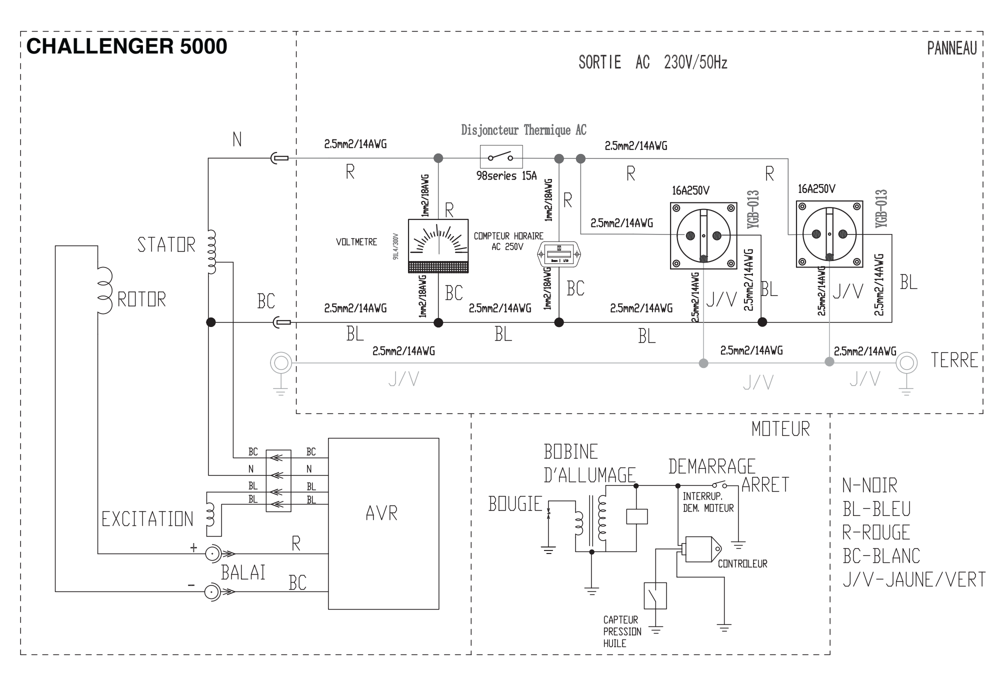
CHALLENGER 3000



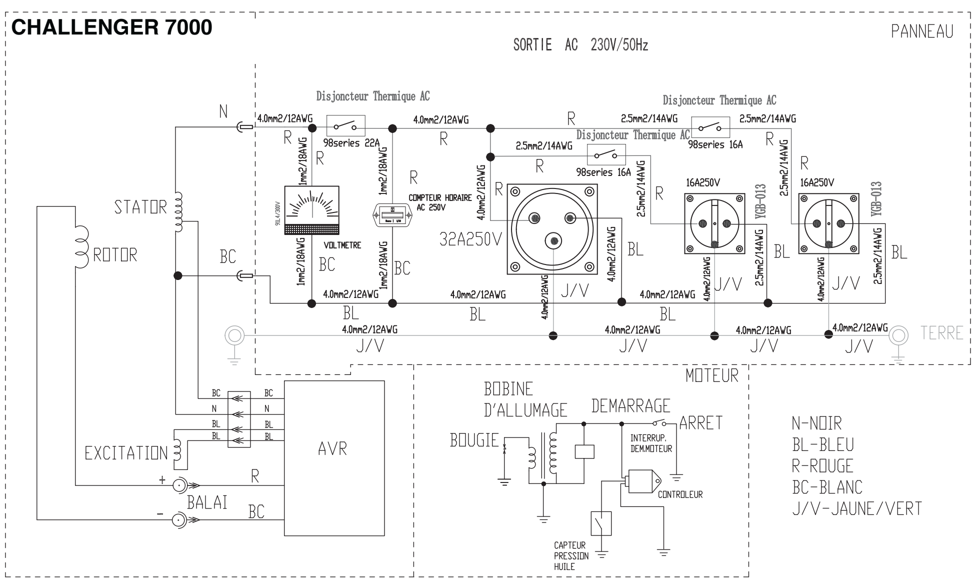
CHALLENGER 4000



CHALLENGER 5000



CHALLENGER 7000



MU_02GE_CHAL_30_40_50_70_FR_GB

20111025



Siège Social / *Head Office*

Parc Gustave Eiffel - 1 Bd. de Strasbourg - Bussy Saint Georges - 77607 Marne la Vallée - Cedex 3 - FRANCE

Standard
TEL. +33 (0) 1 64 76 29 50
FAX +33 (0) 1 64 76 29 99

Service Commercial
Commercial and Spare Parts **Service**
TEL. +33 (0) 1 64 76 29 60
FAX +33 (0) 1 64 76 29 99

Services SAV
After Sales Service
TEL. +33 (0) 1 64 76 29 80
FAX +33 (0) 1 64 76 29 88